

FORMATION RÉGLEMENTATION SST : PRÉVENIR EFFICACEMENT LES RISQUES

Enjeux et responsabilités pour les dirigeants et managers

1 JOUR, 7 HEURES

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

CODE : ROL13

Objectifs de la formation

Appréhender les enjeux stratégiques et les obligations réglementaires en matière de santé et sécurité

Identifier les rôles et responsabilités des différents acteurs impliqués

Piloter la conformité réglementaire pour garantir une prévention performante tout en minimisant les risques de sanctions

Parmi nos formateurs

- ZAVAN Coralyn
Consultante senior HSE,
RED-ON-LINE

Public concernés

- Chef d'entreprise ; Directeur de site ; Responsable Ressources Humaines ; Responsable juridique ; Membres du service prévention et santé au travail ; Responsable de production ; Responsable de maintenance ; Responsable de méthode ; Responsable de projet ; Membres du CSE/CSSCT

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Tarif Session en classe virtuelle : 900,00 €HT
- Tarif Session en présentiel : 969,00 €HT

La santé et sécurité au travail (SST) ne se limite pas au respect des obligations légales : c'est un véritable levier de performance et d'engagement pour vos équipes. Managers, responsables RH et décideurs ont un rôle clé dans l'instauration d'une culture de prévention durable et efficace.

Cette formation d'une journée vous permet d'acquérir les compétences essentielles pour piloter la prévention des risques en entreprise et intégrer la santé et sécurité au travail (SST) dans votre management quotidien. À travers une approche concrète et interactive, vous apprendrez à anticiper les

risques, à impliquer vos équipes et à structurer des actions efficaces pour améliorer les conditions de travail et la performance globale de votre organisation.

Comprendre le cadre réglementaire de la santé et sécurité au travail (SST)

- Comprendre la structure et l'organisation de la réglementation en matière de santé et sécurité au travail
- Appréhender les principes fondamentaux de la réglementation SST : prévention des risques, protection des travailleurs...
- Identifier les rôles et responsabilités des différents acteurs impliqués dans l'organisation de la SST (employeur, salariés, intervenants externes)

ATELIER Avec les cartes interactives, les participants associent les rôles aux responsabilités/obligations correspondantes en santé et sécurité, puis discutent et présentent leurs choix en groupe.

Tour d'horizon des obligations légales de santé et sécurité auxquelles l'entreprise doit se conformer

- Évaluer les risques et élaborer un programme annuel de prévention et d'amélioration des conditions de travail
- Renforcer la protection collective : Aménagement des locaux ; machines et équipements ; conditions de travail ; gestion des risques d'incendie et explosion ; substances dangereuses ; organisation des secours
- Garantir la protection individuelle : Visites médicales ; aptitudes ; équipements de protection individuelle (EPI) ; formation à la sécurité
- Comment superviser les activités de sous-traitance et de travail temporaire en veillant à leur conformité
- Gérer les accidents du travail et les maladies professionnelles

EXERCICE A partir d'un scénario fictif (vidéo ou photo) fourni par le formateur, les participants identifient les réglementations applicables aux activités et équipements.

Responsabilités et prévention des sanctions : conséquences du non-respect des obligations légales

- Comprendre les sanctions liées au non-respect des obligations légales.
- Panorama des sanctions possibles : sanctions administratives, pénales et responsabilité civile
- Évaluer les impacts sur la réputation et la performance de l'entreprise

ATELIER Etude de cas concrets d'accidents : les participants identifient les responsabilités et signalent les manquements associés (exemple de la cour de cassation).

Focus sur les outils pratiques pour assurer la conformité

- Organiser une veille réglementaire efficace
- Identifier ses non-conformités réglementaires et mettre en place des plans d'actions ad'hoc
- Utiliser un tableau de suivi des inspections et des contrôles obligatoires
- Mettre en œuvre un processus de suivi pour assurer la conformité des activités et des équipements

ATELIER A partir d'un scénario fictif, les participants en petits groupes, identifient les non-conformités réglementaires et définissent des actions correctives adaptées.

Évaluation des acquis de la formation

Dates

Classe virtuelle Paris

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.